

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION 02/04/2026	L'an deux mil vingt six Le 08 avril à 20h00
DATE D’AFFICHAGE 09/04/2026	Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur Benoît Le Rétif, Maire.
ENVOI EN PRÉFECTURE	Étaient présents : Benoît Le Rétif, Maire. Laurence Roux, Damien Bouchard, Hélène Riss, Christian Fouchet, Stéphanie Goni-Lacasa, Karim Bouaziz et Nathalie Morice, Adjoints. Véronique Barrois, Danielle Morvant, Yannick Cotigny, Maryvonne Ranguet, Caroline Bellamy, Bénédicte Bentot, Hervé Thoreau, Fabien Guérin, Grégory Blais, Vincent Marin-Lainé, Camille Jean, Nathalie Donatin, Laetitia de Panthou, Olivier Joubin, Stéphanie Delbecque et Yann Clanche, Conseillers municipaux.
NOMBRE DE MEMBRES	Absents excusés : Fabrice Martin a donné pouvoir à Damien Bouchard Christian Maudouit a donné pouvoir à Stéphanie Goni-Lacasa Emmanuel Gué a donné pouvoir à Stéphanie Delbecque
EN EXERCICE : 27	Secrétaire de séance : Mme Laurence Roux
PRÉSENTS : 24	
VOTANTS : 27	

OBJET : ACTUALISATION DE L’AP/CP POUR LE PROJET DE CREATION DE VESTIAIRES POUR LA PRATIQUE DU FOOT FEMININ ET LA POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Rapporteur : Monsieur Bouchard, maire-adjoint aux finances.

L’actualisation proposée prend la forme suivante :

N° AP	Libellé	Montant révisé de l’AP/CP	CP 2024	Réalisé 2024	CP 2025	Réalisé 2025	CP 2026
2024-02	Vestiaires foot féminin + panneaux photovoltaïques	12 540,40 €	74 088 € (BP 2024)	11 240,40	26 000 € (BP 2025)	0 €	1 300 €

VU les articles L 2311-3 et R 2311-9 du code général des collectivités territoriales relatifs aux autorisations de programme et crédits de paiement,

Considérant l’avis de la Commission finances réunie le 12 mars 2026,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver l'actualisation de l'autorisation de programme et des crédits de paiement relative au projet de création de vestiaires pour la pratique du foot féminin et la pose de panneaux photovoltaïques telle que présentée ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Vote :

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0



Le Maire

Benoît LE RETIF